

*Initiatives ministérielles*

té a pris ses responsabilités. En tant que société, nous sommes responsables de la sécurité de nos concitoyens.

Je voudrais revenir aux propositions du député libéral de Hamilton—Wentworth qui déclarait que l'on devrait cesser de financer les groupes d'intérêt. Il a cité, bien sûr, dans des déclarations publiques faites à divers endroits, les groupes de femmes. Laissez-moi vous donner quelques chiffres qui vous donneront une idée de ce que devraient être les priorités de notre société. On nous dit que la société ne peut plus se permettre de financer le travail que font ces groupes d'aide ou de défense pour les femmes et les enfants.

• (1255)

Beaucoup de femmes aujourd'hui doivent se demander comment cela se fait qu'en 1992, le gouvernement a pu donner une subvention de plus de 54 millions à Pratt and Whitney, et de 183 000 dollars à l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance. Comment cela se fait-il que, la même année, Marconi Canada a reçu presque 10 millions et l'Institut canadien de recherches sur les femmes environ 250 000 dollars? Comment cela se fait-il que Spar Aérospatiale a reçu presque 14 millions cette année-là, alors que le Réseau d'action des femmes handicapées du Canada a reçu à peine plus de 100 000 dollars?

Il convient particulièrement aujourd'hui de rejeter pour de bon ce mythe qui veut que ce n'est pas la responsabilité du gouvernement de veiller à la sécurité des gens. Il existe sûrement des ressources à mettre à la disposition des femmes, et le gouvernement fédéral a un rôle à jouer à cet égard.

En ce qui concerne l'accessibilité, je voudrais parler d'une manière particulière des régions rurales du pays. Comme nombre de députés le savent, il est très difficile, pour les femmes de la plupart des régions rurales, de recevoir des services de soutien et même des services juridiques à cause de leur isolement. J'estime qu'il est particulièrement important aujourd'hui de veiller à ce que les régions rurales occupent une place spéciale dans la planification des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

Je peux citer deux exemples locaux. Le Victoria Faulkner Women's Centre, à Whitehorse, au Yukon, a dû déménager trois fois depuis un an. Il tente de fournir des services aux femmes et est un des rares organismes qui soient facilement accessibles aux femmes au Yukon. Il est révoltant que cet organisme n'ait pas de locaux permanents. De même, à Watson Lake, au Yukon, le Help and Hope Transition Home for Families est également menacé. Il a même dû être fermé partiellement parce qu'il manque de fonds. C'est par l'entremise du Régime d'assistance publique du Canada que les maisons de transition des territoires et des provinces vont être partiellement financées.

Nous n'avons pas éliminé la violence faite aux femmes. Je voudrais bien qu'il ne soit pas nécessaire d'ouvrir des maisons de transition pour les femmes battues. Mais, tous les jours, des femmes viennent frapper à la porte des maisons de transition du pays, tous les jours, des femmes lancent un appel désespéré à l'un des centres pour femmes du pays. Nous ne pouvons pas les laisser tomber.

Cela m'amène à l'examen de la sécurité sociale, qui ne fait qu'effleurer cette question, mais qui traite du RAPC. Si le gouvernement avait vraiment voulu examiner tous les aspects des questions qui concernent les familles dans son examen de la sécurité sociale, il se serait manifestement penché sur le problème de la violence contre les femmes et les enfants et se serait fermement engagé, dans cet examen, à étudier sérieusement ce problème. Il ne l'a pas fait. C'est très déconcertant pour un grand nombre d'entre nous.

La pauvreté et les inégalités sont clairement liées à la violence faite aux femmes. Il ne fait aucun doute que des accords comme l'ALENA et l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis nuisent aux conditions de travail de bien des femmes. Ce sont souvent les femmes qui subissent les conséquences négatives de ces accords commerciaux. Ce sont surtout les femmes qui portent le poids des compressions dans les services sociaux de chaque province et de chaque territoire.

La ministre a mentionné aujourd'hui, dans un discours que j'estime extrêmement important, que les femmes jouent un rôle central dans la vie familiale et dans l'éducation des enfants. Pourtant, il y a encore un enfant sur cinq qui vit dans la pauvreté au Canada, ce qui signifie que ses parents sont pauvres.

• (1300)

Il s'agit d'une forme de violence que l'on retrouve partout dans le monde, que l'on retrouve ici, au Canada, et pour laquelle nous pouvons faire quelque chose. Nous avons montré que nous étions bien intentionnés, en 1989, quand nous avons dit que nous voulions éliminer la pauvreté d'ici l'an 2000. Il ne suffit pas de vouloir. Nous devons prendre des mesures, et nous le pouvons.

Il y a beaucoup d'exemples de ces inégalités. J'ai parlé, tout à l'heure, de situations où des personnes qui défendent les intérêts des femmes recevaient du gouvernement des fonds qui n'étaient rien, comparativement aux fonds accordés dans d'autres secteurs.

Il faut à tout prix que nous nous engagions aujourd'hui à débloquer des ressources pour ces services et l'accessibilité à ces services. L'accessibilité aux cours de langue et aux services d'aide est un problème que rencontrent beaucoup d'immigrantes. La Chambre doit prendre au sérieux la responsabilité que nous avons, en tant que société, envers tous les citoyens.

La députée réformiste qui a pris la parole avant moi a dit que nous pourrions y parvenir si les gens étaient un peu plus charitables et si nous organisions un peu plus de ventes de pâtisseries, je suppose. Je ne suis pas contre l'idée. En fait, des particuliers organisent des activités de collecte de fonds pour la plupart des services offerts aux femmes. J'ai participé à bon nombre de ces activités, et les députés à la Chambre en ont probablement fait autant.

Le fait est que ces services ont besoin d'un certain financement de base pour être en mesure de poursuivre leurs activités. Nous ne pouvons leur tourner le dos et prétendre que la charité suffit. Cette époque est depuis longtemps révolue. Nous avons fait des progrès et nous sommes devenus plus sensibles au problème depuis l'institution de cette journée commémorative.